

Foire aux questions

Quelles sont les différentes étapes à suivre lorsque je reçois mon attestation ?

Vous devez tout d'abord cocher sur votre attestation la case « oui », si vous acceptez la bourse et nous renvoyer le document par scan à bourses-idex@univ-grenoble-alpes.fr.

A votre arrivée en France, vous allez ouvrir un compte bancaire. La banque vous remettra un RIB et vous devrez vous connecter sur le portail de candidature à la bourse IDEX afin de saisir vos coordonnées bancaires.

Le saisi de votre RIB est la dernière étape à réaliser de votre part.

Est-il possible de fournir un RIB étranger ?

Non, comme précisé dans la réponse précédente, le compte doit être **ouvert en France** et à votre nom.

Dans quelle banque puis-je ouvrir mon compte ?

Vous êtes libre d'ouvrir votre compte bancaire dans la banque que vous souhaitez.

Quelles sont les dates de versement de ma bourse ?

Comme précisé dans votre attestation, le versement de la bourse s'effectuera en deux fois. Un premier versement vers la fin du mois d'Octobre et un second versement vers la fin du mois de février.

Vous recevrez votre bourse lorsque vous aurez saisi votre RIB dans le formulaire et lorsque nous aurons reçu le certificat de présence délivré par **le responsable de votre master**.

L'obtention de ma bourse me dispense-t-elle de payer les frais de scolarité ?

Cette décision ne dépend pas de l'IDEX Formation. Merci de prendre directement contact avec le service scolarité de votre établissement pour cette question.

La bourse est-elle valable pour mes deux années universitaires ?

Non, votre bourse vous est accordée pour l'année académique citée dans votre attestation. Vous pourrez candidater à nouveau pour une seconde année. Votre sélection dépendra de votre école.

Faut-il que je présente mon attestation de bourse pour l'obtention de mon VISA ?

Oui, vous devez vous rendre à l'ambassade avec votre attestation.

Le service support de l'IDEX Formation peut-il m'aider à trouver un logement ?

Non, nous ne sommes pas en mesure de vous accompagner dans la recherche de logement. C'est la cellule ISSO qui pourra vous accompagner dans cette démarche.

Vous trouverez leurs coordonnées sur ce site : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/en/student/>

Quand vais-je recevoir mes codes d'accès pour ma demande de logement ?

Les codes vous seront envoyés à partir du 15 mai, en fonction de l'ordre d'arrivée de votre demande.

Frequently asked questions

What are the different steps to follow when I receive my certificate?

If you accept the scholarship, you first to all have to tick « yes » and to send back the attestation by scan to bourses-idex@univ-grenoble-alpes.fr.

When you will arrive in France, you will have opened a bank account. The bank will give you a bank account and you will have to connect you to the IDEX scholarship application portal and enter your bank details.

This is the last step you need to do.

Is it possible to provide a foreign RIB?

No, as it's mentioned in the previous reply, the account must be **opened in France** and in your name.

In which bank can I open my account?

You can open your account in the bank you want.

What are the payment dates for my scholarship?

As it's mentioned on your certificate, the scholarship will be paid in two times. The first payment will be done by the end of October, the second one by the end of February.

You will received your scholarship when you will enter your bank details in the form and when we will received by the **responsible of your Master's degree** the confirmation that you are actually attending the courses.

Does the scholarship exempt me to pay the university fees?

This decision does not depend on the IDEX Formation support. Please contact directly your university for this question.

Will I receive the scholarship for my two-year university?

No, your scholarship is awarded for the academic year mentioned in your attestation. You will be able to apply for a second year. Your selection will depend on your school.

Do I have to present my scholarship attestation to obtain my VISA?

Yes, you have to go to the embassy with your certificate.

Can the IDEX FORMATION support help me to find an accommodation?

No, we are not able to assist you in finding accommodation. The ISSO unit can help you for in this process. You will find their contact details on this website: <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/en/student/>

When will I receive my access codes for my housing request?

The access codes will be sent from the 15th of May on, right after your accommodation request will be sent.